

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19

. En exercice :
19

. Qui ont pris part à la
délibération :17

Vote 17
Pour 17
Contre 0
Abstention 0

Séance du 13 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
et le treize juin,
à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs COSTA, FEYDEL, MORELLI, PAOLINI, BENVENUTI, et Mesdames SEBASTIANI,
ROVERE, GUARDINI, SCOTTO, SANCIU, PONZEVERA, VOLELLI.

Procuration : Mr HLUSICKA à PAOLINI, Mme FERRAGUTI à Mr PAOLINI, Mr SIMONETTI-MALASPINA à
FEYDEL et Mr POLI à PONZEVERA.

DATE DE LA
CONVOCAION
10/06/2024

Absent : Mme BEGNIS, Mr PANZA,

DATE AFFICHAGE
14/06/2024

Monsieur MORELLI a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR

Le Maire expose au conseil qu'il est souhaitable de faire l'acquisition d'un chariot élévateur sur
l'aire de carénage afin de pouvoir déplacer les filets des pêcheurs et du matériel nautique,

Il propose l'achat d'un chariot élévateur dont le prix est estimé à **60 000 Euros HT**.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Organismes	Taux	Montant HT en Euros
Fond européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)	80 %	48.000
Commune de Saint-Florent	20 %	12.000
TOTAL	100 %	60.000

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'acquisition d'un chariot élévateur,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien cet achat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.